

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Délibération n°2024.09.168
Modification du tableau des effectifs

LE DIX NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 septembre 2024

Secrétaire de Séance: Michel GERMANEAU

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **55**
Nombre de pouvoirs: **17**
Nombre d'excusés: **3**

Membres présents : Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Monique CHIRON à Gérard DEZIER, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Serge DAVID à Denis DUROCHER, Gérard DESAPHY à Jean-Philippe POUSSET, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Philippe VERGNAUD, Raphaël MANZANAS à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU à Fabienne GODICHAUD, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Vincent YOU, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Zahra SEMANE à Jacky BONNET,

Excusé(s): Véronique ARLOT, Chantal DOYEN-MORANGE, Jérôme GRIMAL,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

Publication : 26/09/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.09.168**

Rapporteur : Eric BIOJOUT

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pilier : 9 Une agglomération qui développe et prend soin de ses ressources au service des politiques communautaires et des citoyens
Ambition : 902-9 Mobilisation des services communautaires
Enjeux : 90206-9 Piloter la masse salariale

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 10 : Réduire les inégalités
- ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Direction ressources et relations aux administrés

GrandAngoulême est engagé dans une démarche d'appui managérial baptisée Graine, née de la volonté de renforcer, d'harmoniser les compétences et les pratiques des managers, de développer le sentiment d'appartenance et de favoriser la cohésion d'équipe. Pour cela, la communauté s'est dotée en juin 2023 d'une charte de management et du fonctionnement issue des travaux d'un groupe d'agents représentant différents métiers communautaires. Cette charte doit permettre de construire de nouveaux modes de fonctionnement et d'organisation pour une meilleure efficacité et qualité de vie au travail.

Elle a posé des valeurs et des principes de fonctionnement qui doivent guider le quotidien des agents communautaires.

Après avoir posé ces grands principes, il convient aujourd'hui de passer à la phase de mise en œuvre.

C'est pourquoi il est proposé la création d'un poste de chargé de mission relevant du cadre d'emplois des attachés, rattaché à la DGA RRA en lien direct avec l'équipe projet Graine de sorte à assurer le suivi transversal de la mise en œuvre de la charte et son évaluation.

Direction des ressources humaines et appui managérial

Afin de faciliter le recrutement d'un/une gestionnaire carrière paie à la suite du départ en retraite de l'agent occupant ce poste, il est proposé de créer un poste de gestionnaire relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs. Le poste d'adjoint administratif de l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite sera supprimé lors de son départ effectif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

Publication : 26/09/2024

Direction des systèmes d'information – service commun systèmes et réseaux

Créé en 2015 à l'issue d'une période de mise à disposition réciproque de services, le service commun Systèmes et réseaux a pour mission de gérer, pour le compte de la communauté et de la commune d'Angoulême :

- Les infrastructures et systèmes
- La sécurité
- Les actifs logiciels et matériels
- Les incidents et demandes des services

sur son périmètre fonctionnel de 1700 utilisateurs, 350 serveurs virtuels et 150 applicatifs métiers.

Composé de 4 EqTP (1 responsable A et 3 techniciens B), il apparaît nécessaire de renforcer cette équipe au regard des besoins de sécurisation accrue, du volume en augmentation des applicatifs métiers déployés depuis 2015, des besoins complémentaires identifiés, notamment depuis la cyberattaque de juillet 2023. Il est ainsi proposé la création d'un poste supplémentaire de technicien (B) au sein du service commun Systèmes et réseaux. Son financement serait partagé entre la communauté et la commune d'Angoulême selon les modalités définies par la convention de création du service commun.

2. Direction de la cohésion territoriale et appui aux communes

Conservatoire

Afin de faciliter le recrutement d'un/une responsable de l'action culturelle à la suite du départ en retraite annoncé de l'agent occupant ce poste et permettre une période de tuilage, il est proposé de créer un poste de chargé de l'action culturelle relevant du cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens ou animateurs. Le poste de technicien de l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite sera supprimé lors de son départ effectif.

Alpha

Afin de permettre une mobilité interne au poste de responsable de la cellule administrative et technique à la suite du départ par mutation de l'agent occupant précédemment ce poste, il est proposé de transformer ce poste de responsable relevant du cadre d'emplois des rédacteurs en un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs.

3. Direction du patrimoine public et de l'environnement

Cycle de l'eau

Afin de permettre une mobilité interne au poste de responsable postes de refoulement à la suite du départ en fin de contrat de l'agent occupant précédemment ce poste, il est proposé de transformer ce poste de responsable relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise en un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques ou agents de maîtrise.

Vu l'avis du comité social territorial du 12 septembre 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

Publication : 26/09/2024

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nb	Suppression	Nb
Direction Ressources Relations administrés	Cadre d'emplois des attachés	1		
Direction des ressources humaines et appui managérial	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs*	1
Direction des systèmes d'information- service commun systèmes et réseaux	Cadre d'emplois des techniciens	1		
Direction de la culture : conservatoire	Cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens ou animateurs	1	Cadre d'emplois des techniciens*	1
Direction de la culture : médiathèque l'ALPHA	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs	1	Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Cycle de l'eau	Cadre d'emplois des adjoints techniques ou des agents de maîtrise	1	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1

*suppression à la date effective de départ à la retraite

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1^{er} octobre 2024.

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des :

- techniciens (grille indiciaire allant de l'indice brut 389 à l'indice brut 638) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de technicien systèmes et réseaux,
- rédacteurs, techniciens ou animateurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 389 à l'indice brut 638) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé de l'action culturelle,
- agents de maîtrise (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 597) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de responsable postes de refoulement.

<p>Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024
Publication : 26/09/2024